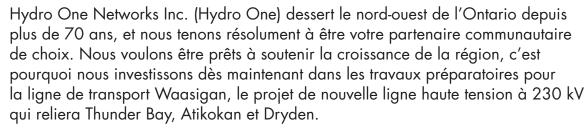


## JOIGNEZ-VOUS À NOUS

## POUR LA SÉANCE D'INFORMATION VIRTUELLE SUR LE PROJET WAASIGAN

15 juillet 2020



Pour ce projet, Hydro One a entrepris une évaluation environnementale (EE) aux termes de la *Loi sur les évaluations environnementales* de l'Ontario. La première étape de l'EE consiste à préparer un cadre de référence (CdR), c'est-à-dire le cadre qui guidera la préparation de l'EE; il mentionne notamment les études et les consultations à mener et propose des solutions de rechange (p. ex., des tracés de rechange pour la nouvelle ligne) qui seront évaluées dans l'EE. Le CdR provisoire a été soumis à l'examen du public le 29 juin 2020, pour une période de 45 jours. Pour en savoir plus sur le projet et obtenir une copie du CdR provisoire, consultez SVP www.HydroOne.com/Waasigan.

Par souci de la santé et de la sécurité de nos employés et des membres de la collectivité, Hydro One tiendra une séance d'information virtuelle, qui comprendra une présentation diffusée en continu et une conférence téléphonique. En vous joignant à nous, vous aurez l'occasion d'en savoir plus sur le projet et le CdR provisoire, et de poser vos questions en direct aux membres de notre équipe de projet.

## **COMMENT PARTICIPER**

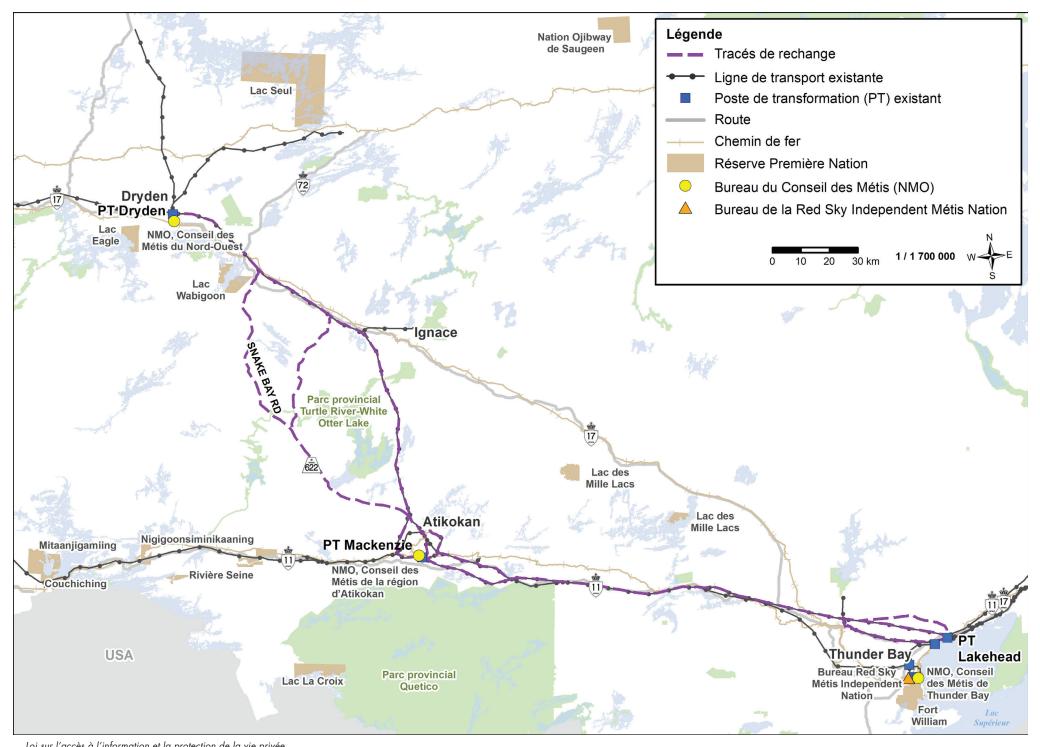
Prenez part à la séance :

Jeudi 30 juillet 2020, 19 h 30 - 20 h 30 HNE (Est) / 18 h 30 - 19 h 30 HNC (Centre)

- 1. Pour vous inscrire à l'avance et visionner la présentation en continu, allez à **www.HydroOne.com/Waasigan**.
- 2. Pour participer à la conférence téléphonique, composez le 1 800 247-6004 à l'heure de la conférence.
- 3. Pour présenter une question à l'avance ou pour plus d'information, SVP contactez Relations avec la collectivité, Hydro One **Community.Relations@HydroOne.com** ou **1 877 345-6799**.

Dans le cadre de notre travail de proximité, vous pourriez aussi recevoir des appels automatisés les 27 et 30 juillet pour vous inviter à participer à la séance.





Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée les renseignements personnels tournis lors de la soumission de commentaires, tels que le nom, l'adresse, le numéro de téléphone et l'emplacement de la propriété, sont recueillis, conservés et divulgués par le ministère de l'Environnement, de la Protection de la nature et des Parcs (MEPP) à des fins de transparence et de consultation. Ces renseignements sont recueillis en vertu de la Loi sur les évaluations environnementales ou sont recueillis et conservés dans le but de constituer un document accessible au grand public, comme le prévoit l'article 37 de la Loi sur l'accès à l'information de la vie privée. Les renseignements personnels teront partie d'un dossier public qui sera à la disposition de la population, sauf si vous demandez qu'ils soient tenus confidentiels. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez contacter le coordonnateur de l'accès à l'information et de la protection de la vie privée du MEPP au 416-31'4-4075.